

COMITE D'INTERET LOCAL LA SEYNE OUEST ET SUD



B.P 60222 – 83511 LA SEYNE SUR MER Cedex

Permanences du CIL, les 1ers et 3èmes lundis de chaque mois de 17h à 19h
Maison Bouvet, 114 Chemin des Moulières à La Croix de Palun

✉ : 06 70 88 10 78

Adresse courriel : cillaseyneouestetsud@orange.fr

Site Internet du CIL : <http://www.cilseyneouestetsud.fr>

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 enregistrée sous le n° W832002045

La Seyne sur Mer le 24 mars 2023

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE du vendredi 24 mars 2023 Restaurant « Hacienda » réf. à rappeler N° 20230325/21-CILLSOS/GBJCB

=====

Monsieur **Jean-Claude BARDELLI**, Président du CILLSOS, accueille les nombreux adhérents et sympathisants, qui sont venus participer à notre Assemblée Générale.

Il remercie les représentants élus et fonctionnaires des différentes autorités en particulier :

Mesdames :

- **Mme Christine SINQUIN**, Adjointe à l'environnement,
- **Mme Lydia GARCIA**, Responsable du service « Allô La Seyne », à l'écoute des Quartiers
- **Mme Davina DETALLE** du service « Allô La Seyne », à l'écoute des Quartiers

-

Ainsi que Messieurs :

- **M. Frédéric BOCCALETTI**, Député de la 7^{ème} circonscription
- **M. Gilles VINCENT**, Président du SITTOMAT et vice-président de M TPM
- **M. Gérard BECCARIA**, Adjoint délégué aux CIL, représentant Mme la Maire,
- **M. Christian DUPLA**, Adjoint délégué à l'urbanisme,
- **M. Ludovic PONTONE**, Conseiller municipal et départemental La Seyne,
- **M. Gérald PACARIN**, Directeur Général des Services Techniques de l'antenne métropolitaine TPM,
- **M. Jean-Paul RAYNARD**, Responsable à la Police Municipale

Etaient excusés :

- **Mme la MAIRE**
- **Mme Elisabeth GUES**, adjointe de quartier Sud

Le Président prend la parole pour souhaiter la *bienvenue* à l'Hacienda, aux élus et à l'assemblée, il remercie très sincèrement **Patrick PHILIBERT** pour la qualité toujours exemplaire de son accueil et la mise à disposition de la grande salle et de son personnel.

Il remercie aussi tous les participants, élus, fonctionnaires, adhérents et sympathisants qui, par leur présence nombreuse, prouvent tout l'intérêt qu'ils portent à notre CIL.

Il poursuit : quant à tous ceux qui auraient voulu être des nôtres ce soir, mais qui n'ont pu se dégager de leurs obligations, nous les excusons bien volontiers en attendant de les retrouver lors d'une prochaine réunion.

Une pensée, à tous nos disparus, proches et amis, et merci à toutes celles et tous ceux qui ont tant œuvré en leur temps et qui ont fortement contribué à ce que le CILLSOS et nous-mêmes sommes aujourd'hui.

Le Président propose d'observer une minute de silence pour leur rendre hommage

Avant de passer à l'ordre du jour, il fait brièvement le rappel suivant :

Je vous rappelle que notre association, relevant de la loi 1901, s'est donné pour objectif d'être à l'écoute des habitants d'un secteur géographique pré-déterminé, de recevoir des doléances, des suggestions, de les étudier lors des réunions mensuelles du Bureau ou du Conseil d'Administration, des réunions spécifiques de quartier ou des permanences bimensuelles que nous tenons à la maison Jean Bouvet, puis de les transmettre à qui de droit et bien sûr de suivre les dossiers jusqu'à leur conclusion, en tenant informé le requérant de la progression de son sujet de préoccupation.

Notre association ne comporte que des bénévoles qui s'efforcent de préserver le cadre de vie de nos concitoyens.

Ce rôle exclut par conséquent toute préoccupation religieuse, philosophique ou politique.

Un peu d'histoire :

Il y a 30 ans, le 13 février 1993, la fusion du CIL Sud animé par le regretté Christian FRADIN et le CIL Ouest dirigé par feuë Mademoiselle Roselyne FRICHMENT a donné naissance à un grand CIL qui a pris le nom de CILLSOS (Comité d'Intérêt Local La Seyne Ouest et Sud)

Depuis cette époque trois autres personnes ont assuré la présidence de ce CIL. Tout d'abord ce fût Maurice GOUZIEN, puis vint ensuite Claudette MADEC que j'ai eu l'honneur de remplacer en 2001. Les 22 années que j'ai passées auprès de vous, mes chers amis, ont été pour moi une grande satisfaction car durant toute cette période je n'ai cessé à aucun moment de m'investir pour cette noble cause. Bien sûr, il y eut des moments difficiles, mais quel bonheur d'annoncer des résultats positifs pour une meilleure qualité de vie dans nos quartiers quand nos propositions sont retenues !

Si je vous dis cela, Mesdames et Messieurs, c'est pour vous faire comprendre la nécessité de vous engager vous aussi dans notre Bureau pour vous donner des moyens supplémentaires pour vous faire entendre et mettre en pratique votre démarche. Soyez des participants actifs, on vous donne les outils. Et comme je n'ai pas été élu président à vie, je céderai bien volontiers ma place à quelqu'un qui voudrait poursuivre cette tâche avec abnégation et détermination. Les candidatures sont ouvertes, mais comme il faut un certain temps d'adaptation pour connaître le fonctionnement du CIL, n'hésitez pas à nous rejoindre dès à présent !

Certes, il y a d'autres structures qui œuvrent pour le bien de nos concitoyens, comme les conseils de quartier, mais ceux-ci ont une existence limitée et sont directement rattachés au pouvoir communal. Le CILLSOS, lui, est indépendant et fonctionne à plein temps sans les aléas des vacances induites par les campagnes électorales qui interrompent durant de longs mois, voire des années leurs activités.

Je voudrais dire ici un mot sur l'état de nos voiries qui sont dans un triste état pour certaines d'entre elles et mal sécurisées. Les élargir ne résoudrait pas le problème de circulation qui va croissant d'année en année, mais nier les difficultés de croisement et de circulation serait irresponsable.

Ce que soutient avec insistance notre CIL, c'est la mise en sécurité des piétons et des cyclistes.

Le PLU actuel prévoit des largeurs de foncier permettant ces aménagements alors tout doit être mis en œuvre pour établir un calendrier pluriannuel afin de rattraper le retard.

Gouverner c'est prévoir, et délivrer des permis de construire sans tenir compte de la circulation et des stationnements est une faute ! Nous veillerons à ce que cela ne s'amplifie...

Le CILLSOS se réunit donc aujourd'hui en Assemblée Générale Ordinaire comme la loi et les statuts lui en font obligation au premier trimestre de chaque année et c'est ce grand moment de démocratie locale directe que nous souhaitons vous faire partager. N'hésitez pas à venir nous rejoindre car c'est grâce à vous en donnant de votre temps, à vos compétences dans de multiples domaines et à votre mobilisation que le CILLSOS peut demeurer efficace et représentatif. Mesdames, vous êtes les bienvenues car nous sommes, bien loin de la parité.

Dans le domaine de nos activités proprement dites et parallèlement à notre engagement par secteurs, nous nous sommes attachés à développer des liens avec les divers acteurs associatifs de la vie locale et, par la suite, à renforcer nos actions dans l'intérêt de tous, par :

- ▶ un partenariat et un suivi des activités thématiques avec diverses associations (Collectif des CIL – l'association MART – l'Office Seynois de la Culture et de l'Archéologie – Domaine de Fabrègas – le Souvenir Français...)
- ▶ la participation aux nombreuses concertations et enquêtes publiques et autres **forum** des associations.
- ▶ des actions solidaires et des dons, au travers de vide-greniers, pour soutenir des associations basées sur la recherche médicale comme le TELETHON ou France Var Alzheimer. Mais actuellement, par manque de bénévoles, ces manifestations sont toujours en suspens. Nous avons la volonté de les reprendre dès que nous aurons des personnes qui souhaitent s'investir. L'an dernier déjà, nous en avions parlé mais personne ne s'est proposé pour intégrer notre équipe afin de remettre en marche cette activité et nous le déplorons.
- ▶ des rencontres sur le terrain pour évaluer les problèmes soulevés par nos Adhérents et trouver des réponses en collaboration avec les services municipaux.
- ▶ des visites d'information.

Notre ordre du jour se compose de :

1. La lecture du rapport moralet quitus au Président pour sa gestion
2. La lecture du rapport comptable et financier et quitus sur ce rapport
3. Du tarif des cotisations pour l'année 2023
4. Des renouvellements et des élections au sein du Conseil d'Administration
5. Questions aux élus, aux fonctionnaires et aux représentants des Polices Nationale et Municipale.

• **1 – Lecture du rapport moral et quitus au Président pour sa gestion :**

Notre CIL comptait 332 Adhérents au 31 décembre 2022, dont un grand nombre à jour de leurs cotisations cependant plusieurs sont en attente de renouvellement. En comptant les 17 lotissements et copropriétés cela représente environ 2800 personnes soit 15,5 % de la population de notre secteur géographique qui en compte à peu près 18000.

Notre CIL représente donc par son étendue le ¼ de la population Seynoise et nous positionne comme un CIL des plus importants de la commune.

Nous félicitons du bon nombre d'Adhérents qui constitue notre association et nous saluons amicalement les nouveaux arrivants en invitant nos sympathisants à les suivre.

Nous vous rappelons la devise que nous avons empruntée à l'auteure Hélen KELLER « **Seuls, nous pouvons faire si peu, ensemble nous pouvons faire beaucoup** ».

Par souci d'économie, de temps et de protection de l'environnement, nous souhaitons que nos adhérents nous communiquent leurs @dresses Internet afin qu'ils reçoivent plus rapidement les diverses informations. Des coupons à cet effet sont donc à votre disposition à l'accueil à l'entrée de la salle.

Je tiens à vous rappeler que notre CIL s'est doté en 2010 d'un site Internet où de nombreuses informations peuvent y être consultées par tous et à tout moment. **Solange ARDOUIN**, notre équipière et vice-présidente en est la conceptrice chargée de le faire vivre. Nous tenons à la remercier ici très chaleureusement pour son excellent travail et sa disponibilité.

Il faut signaler aussi que le CILLSOS est partie intégrante du Collectif des CIL qui a un groupe Facebook qui connaît un certain succès et qui est une voix non négligeable d'expression de nos adhérents ainsi qu'une vitrine de notre activité.

Concernant la solidarité, le collectif des CIL, qui s'est constitué pour soutenir les habitants traumatisés par les dérives issues du PLU de 2004, a eu pour résultat d'engendrer la Charte de Qualité de Vie dans les Quartiers. Il poursuit son action par de multiples soutiens aux causes justes et pour l'intérêt général.

➤ 1 – 1 Ce qui a été fait en 2022 ou qui est en prévision pour 2023 :

- Le remplacement des réseaux souterrains par tranches et selon un calendrier pluriannuel
- Aménagements et mises aux normes de nombreux arrêts bus
- L'aménagement naturel du parking du domaine de Fabrègas en créant une trentaine de places supplémentaires et la végétalisation des alentours.
- La requalification d'une partie du chemin de Mar-Vivo aux Deux Chênes
- L'aménagement de la sortie du chemin de Donicarde sur le chemin des Quatre Moulins
- La requalification du carrefour entre les chemins de Brémond et des Quatre Moulins.
- La finition du trottoir manquant dans le virage situé près du lotissement des Genêts sur la route de Janas

➤ 1 – 2 Les souhaits :

- Nous souhaitons la consolidation du talus du chemin de l'Oïde pour rendre la circulation en double sens.
- L'aménagement d'un giratoire au croisement du chemin des Moulières à la Croix de Palun avec l'avenue Renoir.
- Les quartiers qui constituent les secteurs Sud et Ouest de notre commune bénéficient d'une qualité de vie plutôt agréable et notre plus grand souci est de la conserver et de l'améliorer.
- La jonction des deux parties du sentier du littoral interrompues entre la Vernette et Mar Vivo dont Madame la Maire espère une issue favorable
- Elargissement du Chemin de Mauvéou pour la création de trottoirs afin de sécuriser les piétons qui sont en réel danger. C'est notre cheval de bataille.

➤ 1 – 3 Remerciements :

- Nous avons maintenu notre participation aux nombreuses réunions pour nous tenir et vous tenir informés de l'actualité communale. Nous continuerons à aller à la rencontre de nos élus et fonctionnaires comme par le passé et nous pouvons dire que nous sommes chaque fois très bien accueillis. Nous les en remercions tous. Par ailleurs de nombreux travaux ont été réalisés en 2022 et vont se poursuivre en 2023 ainsi que dans les années à venir et c'est pour cette raison que nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui se sont investis pour arriver à ces résultats tant attendus car faute de financements ils sont restés en souffrance de longues années. Ces résultats sont en grande partie du fait que la Métropole TPM a pris à sa charge les études, le financement et l'exécution des travaux comme elle s'y était engagée mais aussi, souvent aidée par le Département et la Région.

Christian FABRE, notre animateur de salle du jour, prend la parole et demande à l'assemblée de procéder au vote du quitus au Président pour sa gestion ; 6 pouvoirs nous sont parvenus.

Cette proposition est soumise au vote :

Pas de vote contre,

Pas d'abstention.

Quitus est donné à l'unanimité des votants présents et représentés au Président pour sa gestion du CILLSOS. Le président remercie les votants pour la confiance qu'ils lui accordent.

• 2 - Lecture du rapport comptable et financier et quitus à la trésorière :

Notre Contrôleur aux comptes en titre **Monsieur Henri VILLA** s'étant retiré pour raisons personnelles, c'est son adjointe, Madame **Monique BERRETTA** qui prend la parole pour lire le bilan comptable établi par notre Trésorière Madame **Solange ARDOUIN** et des appréciations qui en résultent (celui-ci est joint à la fin de ce PV). Elle assure qu'ils sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la comptabilité. Aucune observation n'est donc à formuler sur la situation financière de notre CIL.

En conséquence le Président demande à l'Assemblée Générale de voter le quitus à notre **Trésorière** que nous remercions vivement pour la qualité du travail et la rigueur dont elle fait preuve. Il invite l'assemblée générale à procéder au vote du quitus :

Aucun vote contre, aucune abstention,

Quitus est accordé à notre Trésorière Solange ARDOUIN

Nous la remercions pour son travail rigoureux et pour son dévouement constant.

Sachant que les nominations du Contrôleur aux comptes et de son adjoint sont statutairement renouvelables tous les ans, et suite au retrait de **Monsieur Henri VILLA**, nous vous proposons de nommer en qualité de Contrôleur aux comptes, **Madame Monique BERRETTA** et, **Monsieur Christian FABRE**, en qualité d'adjoint au Contrôleur aux comptes.

Cette proposition est soumise au vote :

Aucun vote contre,
Aucune abstention.

Mme Monique BERRETTA est donc élue en qualité de Contrôleur aux comptes en titre et **Monsieur Christian FABRE** est élu adjoint du Contrôleur aux comptes.

Nous les remercions pour leur investissement sérieux et leur dévouement.

• **3 – Cotisations :**

Pour l'année 2023, nous vous proposons de conserver la cotisation annuelle de **8,00 €** pour les particuliers et suivant un barème inchangé pour les collectifs (tarifs qui sont présentés sur la table des cotisations)

Cette proposition est soumise au vote :

Aucun vote contre,
Aucune abstention.

Le barème des cotisations est adopté à l'unanimité

En conséquence et pour faciliter la gestion, n'oubliez pas de vous acquitter dès aujourd'hui de votre cotisation, des personnes sont à votre disposition à l'entrée de la salle pour les percevoir.

• **4 – Elections au Conseil d'Administration :**

- Conformément à l'article 10 des statuts de notre Comité d'Intérêt Local, les membres du Conseil d'Administration sont à renouveler tous les ans par sixième.

Seul Monsieur **Francis POURCHIER** est sortant cette année et renouvelle sa candidature.

Nous vous demandons d'entériner ce renouvellement.

Cette proposition est soumise au vote :

Aucun vote contre,
Aucune abstention.

Monsieur **Francis POURCHIER** est donc réélu. Nous le remercions très sincèrement pour son dévouement et sa volonté de poursuivre ses activités dans l'équipe dirigeante du CILLSOS.

Nous remercions l'ensemble de nos Adhérents pour la confiance qu'ils accordent à nos candidats réélus et élus, ainsi qu'aux membres de notre Bureau pour ce moment de formalités statutaires obligatoires !

- **5 – Questions aux élus, fonctionnaires et représentants des Polices Municipale et Nationale :**

- ❖ **Point N° 1 – Odeurs récurrentes constatées dans les quartiers Sud de la Commune :**

De très nombreuses personnes se plaignent depuis des années de ces odeurs nauséabondes sans qu'une solution pérenne n'ait été apportée pour y mettre un terme. Voici quelques suggestions/ constats :

D'abord, en provenance des 3 puits d'aération (Moulières, Gabrielles et Bramas): les filtres doivent être renouvelés plus régulièrement et éventuellement revoir le système en lui-même.

- Se promener en forêt de Janas n'est parfois pas une balade de santé et on s'en prend plein les narines !
- Ensuite, par la noria des camions de vidange qui font des va-et-vient avec la station Amphitria. Ces camions doivent être vraiment étanches et pas seulement bâchés. La solution de transférer les boues par barges à partir d'un ponton aménagé près de la station a-t-elle été étudiée ? Sachant que le nombre de camions devrait fortement augmenter dans les années à venir, cette solution permettrait de mettre un terme à ces norias et participerait à la préservation de l'environnement, une barge pouvant contenir le volume de nombreux camions. Certes, nous ne sommes pas à Monaco, mais il y a certainement un moyen de réaliser ce ponton !
- Enfin, pour certaines stations de relevages qui rencontrent des problèmes de fonctionnement : si celles-ci sont privées, exiger de leurs propriétaires de faire les réparations nécessaires et qu'un contrôle soit effectué par des agents spécialisés. Si elles sont publiques, leurs réparations devraient être beaucoup plus rapides mais toujours contrôlées après l'intervention.

Pour toutes ces raisons, nous demandons que des dispositions adéquates soient prises fermement. C'est une question de salubrité publique !

Intervention de Madame Christine SINQUIN : elle souligne tout l'intérêt de la station Amphitria : elle apporte du positif et elle améliore l'état des fonds marins. L'Elue précise que les camions de Véolia sont bâchés et étanches mais que ceux qui viennent de la station de l'Almanarre ne le sont pas ; une étude est en cours pour que ceux-ci soient également bâchés et étanches. Concernant les odeurs des puits de relevage « Pas du Loup et l'Oïde » des travaux ont été effectués. Au niveau des Moulières et des Gabrielles il ne devrait pas y avoir d'odeur. Pour le puits de Bramas, une étude est en cours afin de voir ce qui pourrait être fait pour remédier à ces odeurs. Il y a peu de remontées écrites des riverains auprès de la métropole ou Véolia sur ces odeurs, il faut que les gens écrivent pour les signaler ou les communiquent par téléphone à Monsieur Rémy Fraysse au 04 94 93 70 76 ou à la société VEOLIA.

Intervention de Monsieur COHEN : Cela fait plus de deux ans qu'il fait remonter ses problèmes et rien n'est fait, malgré le rendez-vous avec Mme SINQUIN et TPM. Le trafic des camions va être multiplié par deux et TPM botte en touche.

Intervention de Monsieur Gilles VINCENT, Président du SITTOMAT, Responsable de l'assainissement et des stations d'épuration de TPM : L'émissaire part du centre de La Seyne, il explique qu'un émissaire est une coque en PVC tout le long de l'émissaire. En ce qui concerne les odeurs, c'est le gaz H2S qui sent l'œuf pourri, un produit est versé dans les stations de relevage mais on ne pourra jamais éliminer complètement les odeurs dues aux chlorures à cause des entrées d'eau de mer. La station est biologique, il y a donc des difficultés à traiter. L'émissaire est en dépression. Par jour de grand vent il y a des risques d'odeurs. D'autre part, le four était prévu pour incinérer toutes les boues de l'aire toulonnaise et aujourd'hui il ne fonctionne pas normalement car il n'y a pas assez de boues. Demande est faite que comme prévu toutes les boues soient amenées à Amphitria. En ce qui concerne les camions, le maximum prévu est de sept (cinq à ce jour). Il est impossible de transporter les boues par la mer car il est interdit de transporter les déchets par voie maritime (directive de Barcelone). Il existe le dispositif « nez » ; ce sont des habitants qui se constituent en « nez » et qui signalent sur un site en direct, les odeurs, ceci va être mis en place.

Si quelqu'un voit des camions qui ne sont pas étanches, il faut relever le numéro d'immatriculation, le jour et l'heure et le signaler. Nous sommes en train de refaire la jetée pour la réparer. Des travaux vont être faits pour traiter le mercure. La station fonctionne à 60 % de son nominal elle a donc été bien conçue et peut absorber les pics l'été.

Monsieur COHEN reprend la parole : la station est la plus importante du Var et elle pourrait servir pour chauffer, mais ça ne fonctionne pas pour la station Amphitria !

Il y a pourtant une directive européenne pour toutes les usines d'incinération qui demande de faire tourner les fours en continu et de récupérer la chaleur pour faire tourner une turbine d'un Méga Watt.

Intervention de Monsieur Stéphane LEBARS : Le H2S (le sulfure d'hydrogène) est hautement toxique !! La station va dans le bon sens mais il faut avoir la capacité de résoudre l'émission du H2S. Il faut résoudre rapidement le problème des camions à bâches bleues qui fuient. Il doit y avoir un cahier des charges et il doit être respecté par les entreprises. Il faut réagir !!

Monsieur VINCENT lui répond : Il y a une réglementation très claire à ce sujet et la station est conforme à cette réglementation. Par contre, il y a beaucoup de stations de traitement privées appelées SPANC qui en fait sont des fosses septiques qui sentent mauvais et qui doivent être obligatoirement contrôlées. La station d'épuration est contrôlée et si on lui apporte la preuve qu'il y a trop d'émissions de H2S ou quelque chose de non conforme, il s'engage à agir.

Intervention de Monsieur Michel PIERRE France Nature Environnement et ATMOSUD : il y a une application de « nez » qui fonctionne et se nomme « signal air » que l'on peut télécharger sur son portable.

Intervention de Monsieur DELOOF : qui signale qu'au chemin des crêtes, c'est le soir qu'il y a des odeurs.

Monsieur VINCENT nous invite à visiter la station Amphitria.

❖ **Point N° 2 – Station Amphitria et réutilisation des eaux traitées :**

Par le passé, nous avions déjà évoqué cette possibilité de récupération de l'eau traitée vu les millions de m³ rejetés en mer chaque année. A l'heure où la situation hydrique devient critique, il est urgent de prendre des dispositions adaptées pour récupérer cette eau perdue et la renvoyer vers les terres. Celle-ci pourrait être réceptionnée dans un étang artificiel qui serait créé en forêt de Janas (ou ailleurs) et aménagé pour que les plantes aquatiques terminent le processus de purification. Et qu'on ne nous dise pas qu'il est interdit de faire cet aménagement au prétexte de supprimer des arbres ! La situation est trop grave pour qu'on soit freiné par des interdictions absurdes !

Intervention de Madame Christine SINQUIN: La « REUT » est un sujet d'actualité, Madame la maire, l'équipe municipale et Monsieur Gilles VINCENT sont très préoccupés par cette question car il y a de 60 milles m³d'eau/jour qui sont jetés à la mer. MTPM à ce sujet et le Président Hubert Falco ont diligenté une étude, des réflexions sont menées et la ville de La Seyne a demandé un territoire d'expérimentation plans « CRIMA » et « OR BLEU » ; mais ce n'est pas simple à mettre en place au niveau national ; malgré tout, il y a des perspectives dans un avenir proche. Les CIL peuvent écrire au Président de l'agence de l'eau et à Monsieur FALCO pour faire savoir que les citoyens sont très attachés à cette question.

Intervention de Monsieur Gilles VINCENT : la France est très en retard sur la réutilisation de l'eau car l'agence régionale de la santé était contre en raison de santé publique. Une première étude a été faite à Amphitria. Avant de réutiliser l'eau, à Amphitria il y a deux traitements ce qui permet de rejeter l'eau à la mer sans polluer. Il faut ajouter un troisième système de filtrage avec des membranes ou un système de chauffage pour un filtrage de haute qualité. Il est à noter que pour des travaux de réutilisation de l'eau, le montant des travaux est prohibitif. Un appel d'offres a été lancé, pour la REUT de l'eau rejetée par Amphitria, afin de connaître ce que les candidats pourront proposer et si les solutions de réutilisation sont faisables. Il est nécessaire de faire évoluer la réglementation. Rendez-vous fin 2023 pour voir où nous en serons.

Intervention de Monsieur Jean-Claude BARDELLI : cette eau pourrait être réutilisée pour brumiser les massifs et ainsi limiter les risques d'incendie. C'est ce qui se fait à Gémenos !

Monsieur Gilles VINCENT, répond que la législation actuelle ne le permet pas.

Intervention de Monsieur Michel PIERRE de l'association Acte Energie: des réservoirs d'eau placés en altitude, permettraient également de produire de l'électricité. La métropole a-t-elle intégré ce dispositif ? Système de stockage d'électricité.

Intervention de Monsieur Frédéric BOCCALETTI : l'ensemble des collectivités se saisit du problème de la REUT de l'eau. Il souligne le fait que les élus viennent nombreux à l'AG du CILLSOS et ce n'est pas partout !

Intervention de Monsieur LEBARS : il fait état de la dégradation du rond-point des deux frères à cause des camions qui viennent récupérer les boues, il est nécessaire de faire un effort pour contrôler les quartiers. Ces camions sont une nuisance. Le problème n'est pas du niveau du CILLSOS c'est au niveau national que ça va se régler.

Intervention de Monsieur Jean-Claude BARDELLI : la question de l'eau est primordiale. Le CILLSOS est là pour faire remonter les questions des habitants.

Intervention de Monsieur COHEN : le pont de la Verne est de plus en plus dangereux car un arbre gêne la visibilité. Il faudrait se pencher sur cette question très rapidement avant la survenue d'un problème.

Réponse de Madame Christine SINQUIN : ce sujet est identifié, la commune a demandé l'expertise de ce pont pour voir s'il peut supporter le passage des bus.

Intervention de Monsieur Gérald PACARIN : il va faire intervenir l'expert arboricole. Il y a de grosses vibrations sur le pont lors du passage des camions, il faut donc lancer une consultation.

❖ **Point N° 3 – Bassins de rétention et entretien des valats :**

Le changement climatique en cours va probablement influer sur les précipitations de type cévenoles. L'heure n'est plus à la tergiversation, il faut absolument mettre en sécurité nos concitoyens par des aménagements étudiés par des spécialistes qui en ont dressé une liste sur tout le territoire communal. Le bassin de rétention prévu sur le terrain de l'ancien mini-golf de Janas en fait partie et nous demandons sa prise en compte le plus rapidement possible. Quant à tous les autres en prévision, une réflexion profonde doit être envisagée pour les prioriser. Les valats, eux, exigent une surveillance régulière appropriée.

Intervention de Madame Christine SINQUIN : une rencontre avec les riverains a eu lieu avec M. BARDELLI sur le terrain qui se situe à l'angle de l'avenue Renoir et de Janas. Ces travaux passent par la métropole. Madame la maire a fait un courrier pour la demande des travaux sur les bassins de rétention. Il y a des priorités et il faut établir un calendrier.

Intervention de Monsieur Gérald PACARIN : la métropole, en 2022, a lancé un schéma directeur pluvial, les relevés sont terminés et le bureau d'études va faire une simulation pour prioriser et dimensionner les différents bassins de rétention. En ce qui concerne l'entretien des valats, des équipes en régie vont directement sur site pour contrôler et entretenir. S'il y a mitoyenneté avec des propriétaires privés, l'entretien du vallat est partagé.

Intervention de Monsieur Jean-Claude BARDELLI : sur l'emplacement de l'ancien mini-golf, nous demandons un bassin de rétention paysager sous forme de jardin public qui coûte beaucoup moins cher qu'un bassin technique et pourrait être mis en place rapidement. A la suite de la mise en demeure de son évacuation, quand le container va-t-il être enlevé par son propriétaire ?

❖ **Point N° 4 – Sécurisation des piétons et des cyclistes :**

Nos décideurs demandent et insistent constamment, pour que les modes de déplacement doux soient préférés

à l'automobile. En réalité, tant que les piétons et les vélos ne sont pas en sécurité par des aménagements conformes, il est malvenu et irresponsable de l'exiger. Dans ces conditions, des calendriers pluriannuels doivent être établis pour rattraper le retard. Par ailleurs, en de nombreux endroits de la commune les piétons sont obligés de marcher sur la voie de circulation en raison des véhicules en stationnement sur les bas-côtés. Dans un premier temps, une matérialisation des cheminements piétons permettrait à ceux-ci d'être un peu plus de sécurité car les véhicules pourraient être verbalisés s'ils empiètent sur l'espace dédié aux piétons.

❖ **Point N° 5 – Aménagement et entretien des trottoirs** : Nous déplorons le manque notoire de trottoirs sur la plupart de nos voies communales. Certes, des tronçons ont été aménagés, même si leurs dimensions ne sont pas forcément aux normes, ils ont le mérite d'exister. Mais l'effort doit se poursuivre, surtout sur les voies qui enregistrent une évolution constante de la circulation.

Par exemple, le chemin de Brémond dans le secteur de la Tarentelle où les piétons sont par endroits obligés de marcher dans le caniveau formé par le ravinement des eaux de pluie. Imaginez quand il pleut !

Les points 4 et 5 sont traités ensemble

Intervention de Monsieur BECCARIA : une commission est mise en place car Madame la Maire veut doter toute la commune de pistes cyclables. Les CIL et les Conseils de quartiers vont être consultés. En ce qui concerne le stationnement, les incivilités sont récurrentes, même si les polices municipale et nationale verbalisent. Il y a des endroits où l'on peut faire des trottoirs mais d'autres où ce n'est pas possible.

Intervention de Monsieur Ludovic PONTONE : Il y a un travail en partenariat avec le département, la métropole et la ville de La Seyne pour une mise en place de pistes cyclables sur tout le territoire varois, gros projet sur l'avenue Pablo Néruda. La participation de la métropole s'élève à 560.000 euros sur ce projet. Remplacement des réseaux. Le département a également participé financièrement.

Intervention de Monsieur Gérald PACARIN : en cours, travaux au niveau du parking de l'IPFM pour piste cyclable, 500 m de voie verte. En septembre, il va y avoir des travaux sur l'avenue Gambetta pour créer une bande cyclable. Au rond-point du 8 mai, il va y avoir des bandes cyclables, les simulations sont faites et il va y avoir un feu tricolore.

Des trottoirs ont été réalisés sur plus de 3 km pour la sécurisation des piétons, 400 mètres de trottoirs vont être réalisés du chemin de Mar Vivo aux Deux Chênes. Pour le chemin de Brémond, projet en cours afin de créer un trottoir au niveau de la Tarentelle. Réaménagement du débouché Donicarde / chemin des Quatre Moulins / Bremond, obligation de déplacement de réseaux (GAZ, EDF et TELECOM), le budget pour effectuer les travaux est prévu mais c'est long. Avenues Général Carmille et Gendarmes d'Ouvéa des trottoirs vont être créés.

Intervention de Monsieur VAN BOCHOVEN : il faut imposer des places de parking suffisantes par maison et par appartement lors des nouvelles constructions.

Réponse de Monsieur BECCARIA : le PLU est maîtrisé par la communauté et ne permet pas de créer des places de parking, mais Madame la Maire travaille à la création de parkings quand c'est possible. Il faut créer des solutions pour qu'il y ait moins de véhicules.

Intervention de Monsieur Michel PIERRE : qu'en est-il de la commission mobilité ? Il faut un pôle de correspondance des bus car celle-ci n'est pas bonne et faire un aménagement au global. Gros problème sur La Seyne. Il ne peut pas y avoir que des pistes cyclables de partout en raison de configuration collinaire.

Réponse de Monsieur BECCARIA : la commission de mobilité est en train de se mettre en place rapidement. Nous allons faire une étude de mobilité globale et le plan de circulation est à revoir. Il faut désengorger avant le début des travaux de la Corniche.

Intervention de Monsieur Jean-Jacques DUGOU : pour aller de Janas aux Sablettes, il faudrait pouvoir le faire sans changer de bus. Le trajet du bus 81 pourrait être modifié pour cela. Problème pour s'engager dans le rond-point de Janas en vélo lorsqu'il y a de la circulation venant de Six-Fours, pourrait-il y avoir un ralentisseur ?

Réponse de Monsieur BECCARIA : il faut trouver des solutions mais pas forcément des ralentisseurs et y réfléchir tous ensemble.

Réponse de Monsieur Gérald PACARIN : il faut écrire au siège de la métropole car c'est lui qui gère. Il faut faire remonter les sensations de terrain.

Intervention de Madame THERY : où en est le projet d'aménagement de la route de Fabrègas et de la suppression des places de parking au rond-point du Dr Sauvet, ce projet est-il toujours d'actualité ? Pétition de 205 riverains qui a fait un petit projet et peut le soumettre à la commission. Quand les riverains vont-ils être réunis pour avoir des informations ?

Réponse de Monsieur PACARIN : il va y avoir une présentation aux riverains avec explications sur la démarche d'ici l'été.

Intervention de Monsieur BECCARIA : dorénavant, les CIL et les Conseils de quartiers sont concertés sur tous les projets de travaux afin qu'ils y participent.

Intervention de Monsieur Jean-Claude BARDELLI : en effet, nous souhaitons que la concertation avant tout projet, soit mise en place et que les erreurs du passé ne soient pas reproduites. Nous exigeons de la concertation avant que les projets soient ficelés. Pas « Chemin de Fabrégas » mais « Route » ! Le CILLSOS veillera à ce qu'il y ait une véritable CONCERTATION.

Intervention de Monsieur Roland RIF : certaines portions de routes sont dangereuses en vélo. Il serait bon de voir les possibilités de dessiner des pistes cyclables au sol avec des panneaux 30 km/h collés au sol, des villes le font dans l'ouest de la France.

Réponse de Monsieur BECCARIA : la bande cyclable ne sécurise pas le cycliste. Dans les giratoires il y aura des bandes vertes pour que le vélo puisse passer le giratoire.

Intervention de Monsieur LEBARS : Le Domaine de Fabrégas amène un problème car quand il pleut c'est inondé et on est obligé de marcher sur la route. Y a-t-il un aménagement piétonnier prévu ?

Réponse de Monsieur PACARIN : rien n'est prévu sur le court terme.

Intervention de Monsieur LEBARS : problème du chemin de Fabrégas aux Moulières au rond-point des Deux Frères jusqu'à l'aire des Masques, des véhicules font des courses de côte, tous les soirs. Il y a une pétition pour la demande de la mise en place d'un dispositif pour arrêter cela. Quartier Jaubert, Garnault et La Verne, les véhicules roulent trop vite. Il faut assurer la sécurité des piétons, c'est urgent car ils sont en danger !

Réponse de Monsieur RAYNARD Responsable de la Police Municipale : Les samedis et dimanches après-midi il y a déjà des contrôles. D'autres contrôles vont être mis en place le soir. Il faut saisir les véhicules, les interpeler.

Intervention de Monsieur Jean-Claude BARDELLI : afin de ralentir les véhicules, il faut privilégier les chicanes plutôt que les plateaux traversants.

Intervention de Monsieur LEBARS : le sens unique du chemin de l'Oïde n'est pas dans le bon sens.

Réponse de Monsieur Jean-Claude BARDELLI : ce sens unique est dans le bon sens, puisqu'il évite l'engorgement à l'intersection du chemin des Moulières à la Croix de Palun sur l'avenue Auguste Renoir. Après avoir écouté les explications de Monsieur LEBARS et d'autres personnes, il est vrai que le sens unique devrait être dans l'autre sens ce qui sera plus pratique pour les gens qui travaillent. Ce problème va être étudié.

Intervention de Monsieur Cohen : il remarque que depuis le début des travaux à Jean-Jaurès, la circulation est plus fluide.

Réponse de Monsieur BECCARIA : c'est vrai ! mais la problématique, si on annule la circulation sur Jean-Jaurès, c'est le stationnement.

Intervention de Monsieur MEDINA : une piste cyclable pour se rendre à Janas serait nécessaire. Ça fait 25 ans qu'il le réclame et rien n'est fait.

Réponse de Monsieur BECCARIA : c'est à l'étude, nous y travaillons...

Intervention de Monsieur Jean-Claude BARDELLI : Le CILLSOS souhaite que cette route soit aménagée pour les piétons et les cyclistes, c'est un point très important et une demande perpétuelle du CILLSOS.

Intervention de Monsieur COHEN : problème avec les moustiques. Des dispositifs anti-moustiques ont été installés sur la presqu'île Giens, y a-t-il un retour d'expérience positif ?

Réponse de Monsieur PACARIN : va se renseigner à ce sujet.

❖ **Point N° 6 – Elargissement de l'extrémité Est du chemin de Fabre à Gavet :**

L'avenue Henri Guillaume va subir une requalification globale en vue des travaux à venir sur la corniche de Tamaris. Pourquoi l'extrémité Est du chemin de Fabre à Gavet n'est-elle pas traitée en parallèle puisque c'est la suite logique de cette avenue considérée comme une voie transversale Est/Ouest ? Certaines parcelles de terrain sont déjà acquises pour cette opération.

À ce sujet, Monsieur BECCARIA donne à l'assemblée les informations que Monsieur Ludovic PONTONE lui a laissées : Fin d'année 2023, sauf aléas, l'aménagement du rond-point sur l'avenue Ivaldi devrait être fait.

Monsieur PACARIN précise que pour l'élargissement du chemin de Fabre à Gavet, la métropole a acquis du foncier (bande de 5 m de large) et doit encore en acquérir ; si la métropole arrive à acquérir tout le foncier, l'élargissement pourra avoir lieu normalement l'an prochain.

Intervention d'un Monsieur dans la salle : je ne possède pas de vélo, et je pense qu'il devrait y avoir un permis pour les cyclistes et les trottinettes qui sont aussi un danger car ils grillent les feux rouges, etc...

Intervention de Monsieur André FOURNIER : plaidoyer contre TPM, a été interrompu par Monsieur BECCARIA qui se fâche et lui demande d'adresser un courrier directement à TPM ou à Madame la Maire. Ce proposestpolitique et n'a rien à faire dans cette réunion

Intervention de Monsieur Jean-Claude BARDELLI : il est vrai qu'il est parfois difficile de comprendre le fonctionnement de TPM et beaucoup de concitoyens se posent cette question qui n'est pas politique.

Intervention de Monsieur Maurice HENRI du chemin de Mauvéou au N° 94 : sur le chemin de la Seyne à Bastian, il y a un petit trottoir qui est gêné par des buissons. Ornière sur le chemin de Mauvéou.

Réponse de Monsieur Jean-Claude BARDELLI : j'ai interpellé la mairie, cela va être fait prochainement.

Intervention d'un Monsieur, route de Janas : problème de végétation, qui est responsable de cette végétation ? On ne peut pas passer même à pied.

Réponse de Monsieur PACARIN : a demandé aux services un schéma directeur des élargissements de voirie pour savoir à qui appartient ce foncier, il va vérifier. Il pense que c'est du public et va demander au prestataire de faire le nécessaire.

Intervention de Monsieur DELOOF : revient sur la difficulté de savoir qui fait quoi entre TPM et la mairie car ce n'est pas évident ! Au chemin des Crêtes, il n'y a pas d'eau, pas de bornes incendie et s'il y a un feu tout Fabrègas va brûler. Il a un surpresseur qu'il entretient et il paye l'eau au même tarif que tout le monde. Sur son permis de construire, il y avait un projet d'alimentation en eau qui n'a jamais été fait et a été abandonné. On lui a conseillé de voir Monsieur Brossard à TPM mais celui-ci lui paraît incompétent. Le projet d'alimentation d'eau était une décision prise en conseil municipal et n'a jamais été appliqué.

Réponse de Monsieur Jean-Claude BARDELLI : c'est un problème très important, nous nous en occupons car c'est une aberration.

Réponse de Monsieur PACARIN : c'est une voie privée, il faut voir Monsieur Anthony Brossard de TPM.

❖ **Point N° 7 – Elimination de l'amiante :**

L'an dernier nous avions demandé à la Mairie de diffuser largement cette information auprès de nos concitoyens. A ce jour, à notre connaissance, nous n'avons toujours pas vu circuler cette info très importante ! Serons-nous écoutés cette année ? Le magazine VLS devrait être un des vecteurs privilégiés pour cette diffusion ! Nous rappelons que depuis juin 2019 **la réception gratuite de l'amiante pour les particuliers** a été mise en place pour les habitants de trois Communautés de communes : MTPM, Sud Ste Baume et vallée du Gapeau.

OREDUI (Véolia), prestataire sollicité par le SITTOMAT, réceptionne gratuitement les déchets amiantés des particuliers uniquement. Pour les professionnels, d'autres dispositions existent mais ils doivent se renseigner auprès de l'organisme concerné.

La démarche à entreprendre est la suivante :

Se mettre en contact avec le responsable chargé de la collecte des déchets de la communauté de communes. Ce dernier enregistrera la demande, contactera OREDUI pour fixer un rendez-vous et vous rappellera pour vous communiquer le jour du RDV.

Pour la Métropole de Toulon : contactdechets@metropoletpm.fr

Accès par le site informatique :

Se connecter à : <https://www.sittomat.fr/>

❖ **Point N° 8 – Remerciements :**

De nombreux aménagements ont été réalisés tout le long de l'année dernière et nous savons qu'ils vont se poursuivre cette année et au cours des années à venir. Ces opérations n'ont pu être réalisées qu'en raison de la prise en charge par la Métropole TPM qui mutualise les moyens financiers des 12 communes qui la composent. Et pour cela, nous ne pouvons que nous réjouir de voir arrivés à leur terme des projets qui piétinaient depuis très longtemps. Nous remercions les personnels mis à la disposition de la Métropole qui se dévouent autant qu'ils le peuvent pour nous apporter leur soutien pour le mieux-vivre de notre quotidien.

19h30, le Président clôture la séance :

Nous venons de faire le tour des points qui étaient prévus à l'ordre du jour aussi, l'ensemble des membres du Conseil d'Administration et moi-même remercions encore une fois les intervenants pour la qualité et la clarté des réponses aux questions posées. Je vous remercie tous pour l'attention que vous nous avez portée au cours de cette Assemblée Générale et pour votre soutien permanent. Je vous invite maintenant à venir partager le verre de l'amitié et la journée se terminera par un dîner auxquels participeront ceux qui se sont préalablement inscrits.

Jean-Claude BARDELLI
Président du CILLSOS

Geneviève BERNARDINI
Secrétaire de séance





[D'autres photos ICI](#)